



Arbois
JURA

DECISION 28/25

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : EMPRUNT MOYEN TERME AUPRES DU CREDIT AGRICOLE – CHAUFFERIE BOIS

La Maire de la Ville d'Arbois,
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant le recours à l'emprunt, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu les propositions remises par les différentes banques ayant répondu,

DECIDE

DECIDE de contracter auprès du CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes

- Objet : Construction chaufferies bois
- Montant du capital emprunté : 1 500 000€
- Durée d'amortissement : 120 mois
- Taux fixe : 3.15%
- Périodicité : Annuelle
- Frais de dossier : 1 500€

APPROUVE le tableau d'amortissement.

Arbois, le 04 août 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE